Informations de base

1996/0048(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Viandes hachées, préparations de viandes et produits d'origine animale: règles **Subject** 3.10.05.01 Viande	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs		

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2061	1997-12-16
Agriculture et pêche	1980	1996-12-16

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/02/1996	Publication de la proposition législative	COM(1996)0068	Résumé
20/03/1996	Vote en commission		
15/04/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
16/01/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1996/0048(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/4/07759

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0205/1996 JO C 141 13.05.1996, p. 0246-0251	19/04/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1996)0068 JO C 110 19.04.1996, p. 0009	22/02/1996	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0703/1996 JO C 212 22.07.1996, p. 0073	29/05/1996	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Directive 1997/0076
JO L 010 16.01.1998, p. 0025 Résumé

Directive 1996/0091
JO L 013 16.01.1997, p. 0026

Viandes hachées, préparations de viandes et produits d'origine animale: règles

1996/0048(CNS) - 29/05/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité déplore le manque de transparence et de clarté de la proposition de la Commission. Il est conscient de la difficulté de la compréhension du texte par les Etats membres.

Viandes hachées, préparations de viandes et produits d'origine animale: règles

1996/0048(CNS) - 19/04/1996 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé cette proposition de directive sans amendements (article 99 du règlement intérieur du PE).

Viandes hachées, préparations de viandes et produits d'origine animale: règles

1996/0048(CNS) - 16/12/1997 - Acte final

OBJECTIF: modifier les directives 77/99/CEE et 92/118/CEE en ce qui concerne les règles applicables aux viandes hachées, les préparations de viandes et certains autres produits d'origine animale. MESURE DE LA COMMUNAUTE: directive 97/76/CE du Conseil. CONTENU: la modification vise notamment à établir pour les estomacs, vessies et boyaux importés dans la Communauté une simplification des procédures d'agrément des établissements d'origine par rapport au présent régime, en raison de leurs conditions particulières de production et sans pour autant diminuer le niveau sanitaire prévu par la directive. ENTREE EN VIGUEUR: 16/01/1998 ECHEANCE FIXEE POUR LA TRANSPOSITION: 01/01/1999.

Viandes hachées, préparations de viandes et produits d'origine animale: règles

1996/0048(CNS) - 22/02/1996 - Document de base législatif

OBJECTIF : la proposition de directive vise à permettre une plus grande sécurité juridique, et en même temps, en ce qui concerne les estomacs, vessies et boyaux une simplification des procédures, sans pour autant diminuer le niveau sanitaire prévu par la directive. CONTENU : la directive 88 /657/CEE a été abrogée à partir du 01/01/96 et remplacée par la directive 94/65/CEE par laquelle sont établies les conditions applicables à la production et à la commercialisation de viande hachée et de préparations de viande. Par conséquent il convient, afin de garantir la sécurité juridique, de modifier les références aux directives mentionnées. D'autre part, vu la spécificité du traitement des estomacs, vessies et boyaux, il est indispensable de leur appliquer des règles spécifiques hors du cadre de la directive 77/99/CEE. Il est donc proposé d'inclure dans le cadre de la directive 92/118/CEE les règles sanitaires qui leur sont applicables.